

18.04.2012 – 15:55 Uhr

eonomiesuisse - L'économie accepte la décision politique en faveur de la clause de sauvegarde

Zürich (ots) -

En invoquant la clause de sauvegarde, le Conseil fédéral a émis, aujourd'hui, un signal contre la hausse de l'immigration en provenance d'Europe de l'Est. L'Union patronale suisse (UPS) et eonomiesuisse acceptent cette décision, bien qu'elle ne résolve aucun des problèmes qui sont imputés (parfois à tort) à la libre circulation des personnes. Les effets secondaires indésirables de la libre circulation des personnes doivent être combattus par des mesures politiques ciblées.

Le Conseil fédéral a décidé de restreindre temporairement la libre circulation des personnes avec les huit pays d'Europe de l'Est qui ont adhéré à l'UE en 2004 (EU-8). Il est question d'appliquer la clause dite de sauvegarde à ces États. Cela signifie que l'immigration annuelle en provenance de ces pays pourra dépasser de 5 % au plus la moyenne des trois dernières années. Cette restriction s'appliquera jusqu'au 31 mai 2014 au maximum.

Au vu de la tournure de plus en plus critique que prend le débat sur l'immigration, il est compréhensible que le Conseil fédéral donne un signal politique. Il montre ainsi qu'il entend se tenir à ses déclarations sur la clause de sauvegarde et qu'il prend au sérieux le malaise exprimé par la population au sujet de l'augmentation de l'immigration. De ce point de vue et parce que les conséquences pour l'ensemble de l'économie restent supportables, eonomiesuisse et l'Union patronale suisse peuvent accepter la décision du Conseil fédéral.

La libre circulation des personnes renforce la place économique suisse. Aux yeux de l'Union patronale suisse et d'eonomiesuisse, l'invocation de la clause de sauvegarde renforce l'acceptation de la libre circulation des personnes. Avec les autres accords bilatéraux, elle a contribué dans une large mesure à la croissance économique solide que la Suisse a connue ces dernières années : c'est à elle que notre pays doit un taux de chômage des plus bas et une amélioration de la prospérité pour de larges pans de la population.

eonomiesuisse et l'Union patronale suisse sont toutefois conscientes que le débat sur l'immigration et ses effets secondaires doit se poursuivre avec la même intensité également après la décision d'aujourd'hui. Aussi entendent-elles établir ces prochains mois un dialogue sur des mesures politiques concrètes permettant de combattre efficacement la pression induite par la densité de population accrue, notamment sur le marché du logement ou dans le domaine des infrastructures.

Contact:

Thomas Daum, directeur de l'Union patronale suisse

Tél. +41 79 438 06 61

Courriel : daum@arbeitgeber.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002808/100716745> abgerufen werden.